

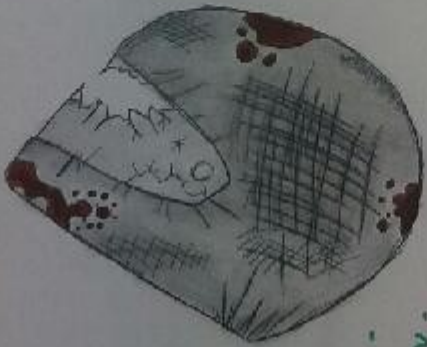
"Deux roues, deux fois plus de plaisir, deux fois plus de danger."

## EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- vêtements de protection (gants, manchettes, ...), pour protéger le corps lors d'un accident
- le casque (obligatoire) pour protéger la tête durant un choc pendant un accident.
- les phares réfléchissants, pour être visible aux yeux des autres.

## DANGER ENCOURS

- Les accidents à deux roues sont aussi courants que sur à quatre roues, voir pire. Avec un simple accident, on peut finir avec de graves blessures, voir même paralysé (souvent le jet dans les cas le plus extrême mortel).
- Les accidents peuvent également toucher et blesser d'autres personnes, comme les piétons qui sont les plus vulnérables.



## MESURES DE PREVENTIONS

- conduire en état de sobriété
- porter les équipements de protection (casque, ...)
- ne pas utiliser son téléphone
- être attentif à ce qui nous entoure et à la route